Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/06/2026 à 10h22
Réference de l'AR : 002-210202164-20260605-ARR_2026_021-AI
Affiché le 10/06/2026 ; Certifié exécutoire le 10/06/2026

Commune de COUVRON-ET-AUMENCOURT

ARRÊTÉ MUNICIPAL

-- N°ARR-2026-021 --

Arrêté portant mise à disposition des agents du service instructeur de l'EPCI pour les actes d'instruction d'urbanisme

Le Maire de la Commune de Couvron-et-Aumencourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-18 et suivants ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L423-1 et L423-5;

Vu la convention d'instruction du droit des sols signée entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de la Serre en date du 20 juillet 2015.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juin 2026 confiant l'instruction des actes relatifs à l'utilisation et l'occupation des sols à la Communauté de Communes du Pays de la Serre ;

.

A R R Ê T E

Article 1er: En application de l'article L. 423-6 du Code de l'urbanisme et de la convention susvisée, Madame Karine ROGER, agente de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, est désignée pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de la commune de Couvron-et-Aumencourt. À ce titre, elle est habilitée à poser tous les actes de procédure nécessaires à l'instruction des dossiers (récépissés de dépôt, notifications de délais, demandes de pièces manquantes…).

Notifié le
Signature

Article 2: Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et transmis à :

- Madame la Préfète de l'Aisne.
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de la Serre.
- A l'intéressée.

Fait à Couvron-et-Aumencourt, le 9 juin 2026

Le Maire,
Grégory COIGNOUX

Grégory COIGNOUX

Gregory COIGNOUX
2026.06.10 10:17:00 +0200
Ref:11170534-16849975-1-D
Signature numérique
Le Maire